Alpes de Haute Provence <u>AUBIGNOSC</u>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 MAI 2005

ø			
	Membres en exercice :	11	
i	Présents :	11	
٦	Votants:	11	
- 1			

DCM N° 33/2005

---- L'an deux mille cinq le vingt sept mai à 18 heures 30

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur Vincent PONCE, Maire.

--- Date de la convocation : 21 mai 2005

<u>Membres présents</u>: Mme & MM. Vincent PONCE, Joseph ALLAVENA Jean-Michel BOUCHET, Patrick PLAUCHE, Isa VERNET, Francis GARCIN, Gérard ALLARD, Henri JANY, André MORENO, Eric BOURDET et Maurice ALPHAND.

Absent(s) excusé(s): NEANT

Secrétaire de séance : M. J. ALLAVENA

OBJET: COMPLEMENT AUX DCM du 21.01.2000 et du 31.03.2000 - PREEMPTION.

- --- Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal que par délibération du 21 janvier 2000 (N°5/2000) a été instauré le droit de préemption urbain et par délibération du 31 mars 2000 (n°21/2000) a été instauré le droit de préemption renforcé.
- --- Ces délibérations faisaient référence à des textes législatifs et règlementaires qu'il convient de compléter.
- --- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :
- ♦ <u>COMPLETE</u> les délibérations sus référencées par les lois du 13 décembre 2000 (loi S.R.U.) et du 13 août 2004 (Libertés et Responsabilités Locales) et les décrets d'application en découlant.
- ---- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire Reçu en Sous-Préfecture le Publié ou notifié le Pour extrait conforme Le Maire,

V.PONCE.

